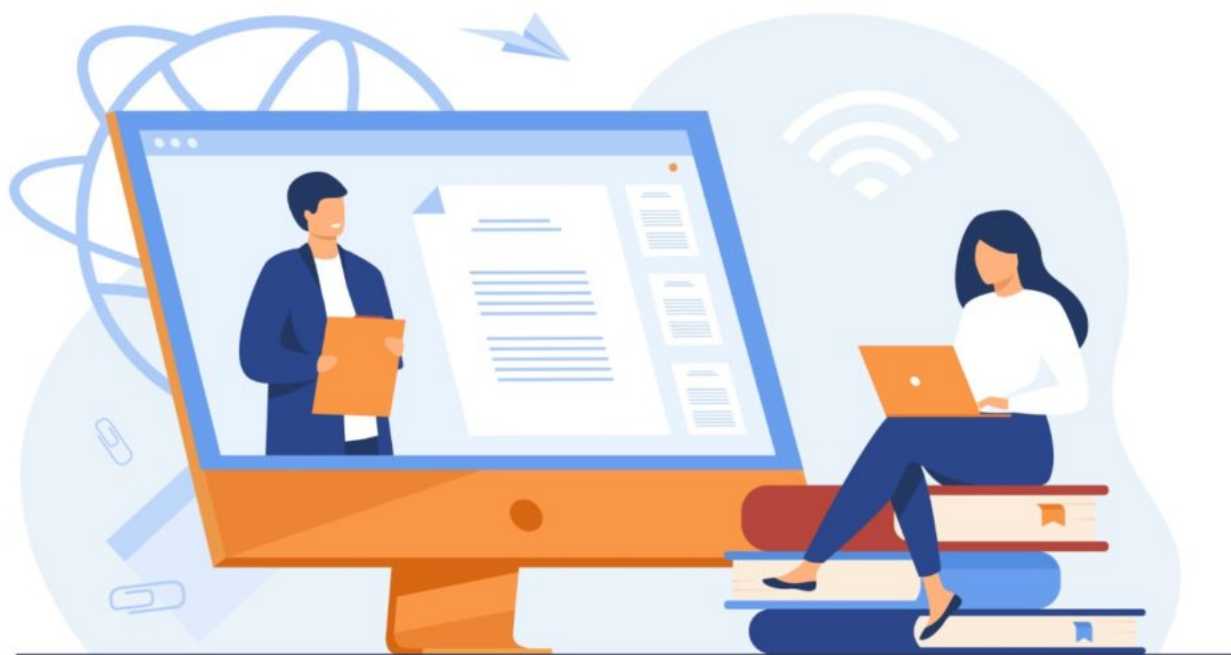


Ecrit par le 18 mai 2026

Journée 'Portes ouvertes virtuelles' des écoles de la CCI de Vaucluse



Samedi 21 novembre, de 10h à 18h, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse ([CCI 84](#)) ouvre virtuellement les portes de ses écoles aux lycéens en classe de terminale en quête de formation après le Bac.

Tout au long de la journée, les futurs apprenants pourront trouver sur le site toutes les formations post-bac de l'Ecole Hôtelière d'Avignon, Sud Formation Santé, Kedge Business School, Compta-Gestion et le CFA de la CCI de Vaucluse. Au programme : des vidéos de présentation des formations, des visio-conférences avec les conseillers ainsi qu'une visite 3D du campus de la CCI.

Pour participer, il suffit de s'inscrire gratuitement au salon sur campus.vaucluse.cci.fr et de se connecter le samedi 21 novembre depuis un ordinateur, sa tablette ou son smartphone. A noter qu'il est possible de s'inscrire dès maintenant, et de prendre rendez-vous avec un conseiller à partir du 15 novembre.

Ecrit par le 18 mai 2026

Contact : 04 90 13 86 46 ou pointaccueil@vaucluse.cci.fr

Fin de la tutelle renforcée pour la CCI de Vaucluse



Suite à des querelles internes mettant en péril son bon fonctionnement, la [Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse](#) avait été placée en 2018 sous tutelle préfectorale. Une disposition accroissant l'intervention de la préfecture de Région dans la gestion de la Chambre consulaire Vauclusienne. Par décision du préfet de Région en date du 4 novembre, ce dispositif a été levé. Pour rappel, Bernard Vergier, qui avait été élu président fin 2016, a été élu en octobre dernier à la [présidence de la CCI de Vaucluse](#), ayant été le [seul candidat à se présenter](#).

CCI de Vaucluse : Bernard Vergier élu président à l'unanimité



Le 4 novembre, par délégation du préfet de région, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, a procédé à l'installation de l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) territoriale de Vaucluse par visioconférence en raison du contexte sanitaire. Les 34 membres titulaires de la [CCI de Vaucluse](#) ont élu à l'unanimité Bernard Vergier, président de la CCI, ainsi que les membres du Bureau et des trois commissions suivantes : la commission de prévention des conflits d'intérêt, la commission des

Écrit par le 18 mai 2026

finances et des comptes et la commission consultative des marchés. « Mes premières actions seront tournées vers les TPE et PME, et notamment les commerces de proximité, qui sont dans une période très troublée. Je veux qu'elles sachent que nous mettons tout en œuvre pour les soutenir » a déclaré le président Bernard Vergier dans un communiqué.

Les membres du bureau

Bernard Vergier, Président

Jean-Marie-Puggioni, Vice-Président Commerce

Philippe Carles, Vice-Président Industrie

Anne-Laure Leblanc, Trésorière

Laurent Bachas, Trésorier Adjoint

Christèle Collet-Coornaert, Secrétaire

Jean-Marc Gruselle, Secrétaire Adjoint

Les présidents de commissions

Commission de prévention des conflits d'intérêt : Michel Dusdet

Commission des finances et des comptes : Françoise Bernard-Gallon

Commission consultative des marchés : Alain Gabert

Elus CCI Régionale

Les 10 membres titulaires de la CCI de Vaucluse ont également un mandat à la CCIR :

Bernard Vergier, Titulaire et Vice-Président

Jean-Marc Gruselle, Titulaire

Jean-Marie-Puggioni, Titulaire

Laurent Bachas, Titulaire

Hervé Belmontet, Titulaire

Écrit par le 18 mai 2026

Christèle Collet-Coornaert, Suppléante

Laurence Duvillard, Suppléante

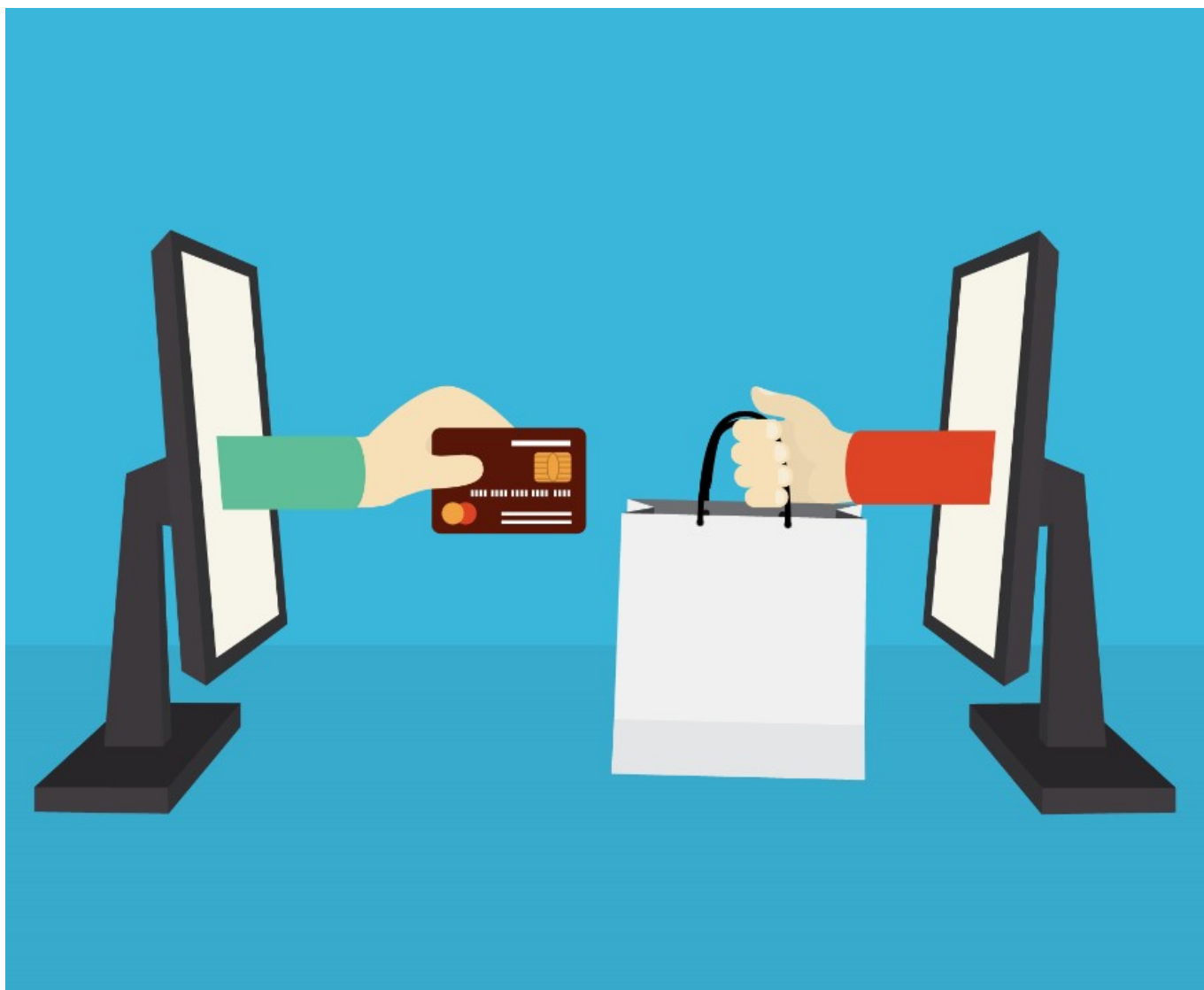
Nadège Damian, Suppléante

Stéphanie Blancher-Nelias, Suppléante

Anne-Laure Leblanc, Suppléante

CCI de Vaucluse : osez le 'click and collect'

Ecrit par le 18 mai 2026



Avec la nouvelle période de confinement qui débute, la [Chambre de commerce et d'industrie \(CCI\) de Vaucluse](#) appelle les petits commerçants à développer le 'click and collect' tout en invitant les consommateurs à sortir de chez eux pour retirer les achats effectués auprès de ces derniers.

Suite à l'action menée par CCI France auprès du gouvernement, la CCI de Vaucluse a souhaité attirer l'attention des consommateurs sur l'autorisation d'effectuer et de retirer des achats, au-delà des produits de première nécessité, dès lors que les commerces ont mis en place des drives ou des corners de 'click and collect' (commande préalable par internet) ou process de commande par téléphone garantissant le respect des consignes sanitaires. Par ailleurs, dans les prochains jours, la CCI va mettre en place des solutions numériques simples et adaptées pour permettre à tous les commerces impactés par la crise de poursuivre leur activité.

Ecrit par le 18 mai 2026

Pour toute question, commerçants et artisans peuvent prendre contact avec la cellule d'appui aux entreprises de la CCI de Vaucluse au 04 90 14 10 32 ou par mail : celluleappui@vaucluse.cci.fr

Pas de suspense à l'élection de la CCI



Seule en lice, la liste 'Energie positive' menée par Bernard Vergier, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) 84 et président sortant, vient de remporter l'élection anticipée des 34 membres de l'assemblée de la [CCI \(Chambre de commerce et d'industrie\) de Vaucluse](#). Lors de ce scrutin par correspondance, sur 26 947 électeurs inscrits, 2 309 électeurs ont voté pour 2 054 suffrages exprimés. Le taux de participation s'établit à : 8,57 %. Un chiffre inférieur à la participation de l'élection de 2016 où 4 listes étaient alors en lice (CPME, UP-Medef, Ucav et RPME). Difficile cependant de mobiliser lorsque le vote est déjà joué et que la crise sanitaire accapare les priorités des entrepreneurs. La CPME se félicite toutefois d'avoir recueilli plus de voix sur son nom que lors du scrutin précédent.

« Nous devons impérativement maintenir une CCI Territoriale autonome. »

Ecrit par le 18 mai 2026

« Grace à ces dirigeants qui se sont exprimés en nombre dans le département, notre projet commun peut être lancé dans l'intérêt de notre économie locale et de nos emplois, explique la CPME 84. Nous allons dès à présent œuvrer pour la préservation de notre outil de proximité au plus près des besoins et des difficultés des entreprises. Nous devons impérativement maintenir une CCI Territoriale autonome et éviter sa transformation en CCI Locale. » Par ailleurs, les nouveaux élus veulent également redynamiser la CCI de Vaucluse, « en souffrance de représentativité depuis 2 ans et déployer le programme axé autour de sujets phares comme : l'accompagnement des commerçants - artisans et des chefs d'entreprise, le développement du commerce de proximité, la sécurité, la formation - recrutement - emploi, la dynamisation des territoires et le numérique - sécurité des données. »

« L'élection du bureau et du président aura lieu le 4 novembre. »

« Nous devons aussi développer au mieux les équipements gérés comme l'aéroport d'Avignon et le port fluvial et renforcer l'offre de formations dispensée par l'Ecole Hôtelière, Sud Formation Santé, Compta Gestion, Kedge Business School, etc..., poursuit la liste gagnante. Nous allons à présent nous mobiliser pleinement pour la préservation de notre outil de proximité au plus près des besoins et des difficultés des entreprises. La période particulièrement inédite et difficile que nous traversons nous démontre la nécessité de services locaux dédiés aux problématiques des chefs d'entreprise, toujours plus complexes. » Les membres élus se réuniront le mercredi 4 novembre prochain au campus de la CCI afin de procéder à l'élection du bureau qui désignera ensuite le président. Bernard Vergier devrait ensuite être élu sans surprise à la présidence de la CCI 84 pour un mandat d'une durée de 1 an environ puisque les élections consulaires générales, déjà reportées 2 fois, sont normalement prévues le 29 et 30 mai prochains. Un scrutin où Bernard Vergier sera alors atteint par la limite d'âge.

Chambre de commerce et d'industrie : 'eDRH Sud', la plateforme RH dédiée aux métiers du numérique et de l'industrie

Ecrit par le 18 mai 2026



Face aux difficultés de recrutement exprimées par les professionnels des secteurs du numérique et de l'industrie, les chambres de commerce et d'industrie (CCI) de la Région Sud Paca lancent [edrh.fr](https://www.edrh.fr) une plateforme régionale pour recruter les profils adéquats et répondre ainsi aux besoins de développement des entreprises.

C'est un projet né de la collaboration entre les CCI du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes. Un projet piloté par la CCI du Pays d'Arles, dont l'enjeu est d'aider les professionnels de la région Paca à trouver les compétences indispensables au bon développement de leur activité. « En lançant le site, il s'agit de matcher les compétences entre les candidats et les besoins recherchés par les entreprises, souligne Stéphane Paglia, président de la CCI du Pays d'Arles. Cette plateforme se doit d'accompagner au plus près les mutations économiques de la région Sud sur des métiers en tension : l'industrie et les métiers du numérique. »

Le site permet au candidat de présenter son profil sous forme de compétences clés et à l'entreprise de cocher les compétences qu'elle recherche chez ses futurs collaborateurs. A partir de là, l'algorithme du site va se charger de la mise en adéquation puis de la mise en relation. Les candidats inscrits vont par ailleurs pouvoir recevoir les offres d'emploi provenant directement des recruteurs tandis que ces derniers vont pouvoir diffuser en temps réel leurs offres sur les mobiles et e-mails des candidats. Le site



Ecrit par le 18 mai 2026

présente les offres d'emplois issues des réseaux des CCI mais aussi de l'extérieur (Pôle emploi...), ces dernières étant répertoriées par département, par type de contrat, par secteur et par métier. Le site propose également un onglet 'Observatoire des compétences' qui indique par secteur d'activité, les compétences disponibles et les plus recherchées par les entreprises.

« C'est un site que nous avons voulu en phase avec les besoins des entreprises et en particulier des TPE et PME, explique Marc Chabaud, vice-président de la CCI du Pays d'Arles délégué à l'industrie. Il y a à la fois un enjeu d'attractivité portant sur la valorisation des métiers de l'industrie et du numérique, sur l'attractivité de notre territoire et des entreprises qui y sont installées. » Avec un coût de 850 000 € (dont 400 000 € financés par le Fonds social européen), le site, gratuit dans son utilisation, pourrait à terme disposer de nouvelles fonctionnalités (dont un volet formation) et s'ouvrir à d'autres secteurs d'activité 'clés' de la région Sud (le tourisme en tête). 24 heures après son lancement, 11 entreprises étaient déjà inscrites et des conseillers de chaque CCI sont à la disposition des entreprises pour les guider dans leurs premiers pas sur la plateforme.

CCI de Vaucluse : vers une élection sans suspense

Ecrit par le 18 mai 2026



A la [CCI \(Chambre de commerce et d'industrie\) de Vaucluse](#), les élections se suivent et ne se ressemblent pas. Si quatre listes s'étaient affrontées lors du scrutin consulaire en 2016, il n'y en aura finalement qu'une à l'occasion du prochain vote qui se déroulera par correspondance du 1er au 14 octobre 2020.

« Au terme du délai de dépôt des candidatures, seule la liste dénommée 'Energie positive' de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) a été enregistrée en préfecture de Vaucluse pour toutes les catégories et sous-catégories de la Chambre de commerce et d'industrie territoriale (CCIT) de Vaucluse et de la chambre de commerce de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. » C'est en ces termes que les services de la préfecture de Vaucluse ont signifié qu'il n'y aurait qu'une seule liste lors de cette élection de l'assemblée générale de la CCI 84 qui se déroulera par correspondance du 1^{er} au 14 octobre prochain.

Pour autant, cette annonce n'est finalement pas une surprise depuis que l'organisation patronale concurrente de l'UP-Medef 84 (Union patronale et Mouvement des entreprises de France) présidée par Jacques Brès avait notifiée, il y a quelques jours, qu'elle ne présenterait pas de liste.

On s'achemine donc vers une élection sans suspense, bien loin de celle très disputée de l'automne 2016, pour l'élection des 34 membres de l'assemblée de la CCI de Vaucluse. A cette occasion, 4 listes s'étaient affrontées : celle de l'UP-Medef conduite par Jacques Brès (17 sièges obtenus), celle de Bernard Vergier, président de la CPME (12 sièges), celle de l'Union des commerçants et artisans de Vaucluse (Ucav) de Sonia Strapelias (5 sièges), et celle de Michel Bernard, tête de liste et président du RPME

Ecrit par le 18 mai 2026

(Rassemblement patronal pour la modernité de l'économie) qui n'obtiendra aucun siège. Ayant parvenu à rallier l'Ucav pour obtenir le même nombre de siège que son opposant, Bernard Vergier réussira ensuite à être élu au bénéfice de l'âge comme c'est l'usage en cas d'égalité.

Une majorité fragile

Ce rapport de force quasi-identique va immédiatement engendrer des blocages dans la gouvernance de l'organisme consulaire vaclusien. En effet, s'estimant lésée, puisque qu'étant la liste ayant recueillie le plus grand nombre de conseillers, l'UP-Medef n'a pas accepté ce résultat remporté en raison du *droit d'ainesse*. Pour Jacques Brès, cette situation risquait alors de ne déboucher que sur des « affrontements permanents » au risque de rendre cette CCI « ingouvernable ». Les élus de l'UP-Medef quittant d'ailleurs l'assemblée constitutive afin de protester contre ces résultats qu'ils estimaient « faussés ».

De son côté, Bernard Vergier, succédant à 15 ans de présidence de François Mariani qui ne pouvait se représenter en raison de la limite d'âge imposée dans le cadre de ces élections, assurait vouloir désormais jouer l'union. « Après une élection marquée par la division nous devons à présent nous rassembler et créer une véritable unité », expliquait le président de la CPME 84 lors de son discours d'investiture. Peine perdue, dans les semaines qui suivront le Tribunal administratif de Nîmes rejettera plusieurs recours, portés par les 2 camps, afin de contester une partie des résultats. De quoi donner le ton de la suite de la mandature.

Mise sous tutelle préfectorale en 2018

Ainsi, après le désistement de 2 élus de l'Ucav et la démission d'un membre de la CPME, l'assemblée ne sera plus en mesure de voter le budget consulaire 2018. Rebelote quelques semaines plus tard où les élus de l'UP-Medef, désormais majoritaire, refuse de valider ce budget. Ce blocage débouchera sur la mise sous tutelle de la CCI de Vaucluse, désormais chapeauté par la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur en ce qui concerne les questions budgétaires consulaires vaclusiennes.

En octobre 2018, Pierre Dartout, préfet de Région, suspendra ensuite provisoirement l'ensemble des membres de CCI 84, dont son président qui appelle alors à une dissolution rapide suivie de nouvelles élections générales, « seule alternative possible pour permettre aux dirigeants vaclusiens de s'exprimer démocratiquement. » Dans la foulée, les services de l'Etat nomment une commission d'administration provisoire de la CCI 84 composée de Marc Chabaud, trésorier de la Chambre régionale, ainsi que de Luc Crespo et Bruno Delorme, membres de la CCI de Vaucluse. Le tout, dans une période où les ressources des CCI ont été réduit drastiquement (près de 40 % depuis 2014) et que plusieurs postes ont dû depuis être supprimés dans celle de Vaucluse.

La Région se paye le Vaucluse

Ces difficultés de la CCI vaclusienne vont aussi aiguïser les appétits de la Chambre régionale qui voit là une belle occasion de mettre la main sur sa représentation vaclusienne et les moyens qui vont avec.

« Les seules solutions viables c'est, soit de transformer la CCI de Vaucluse en CCI locale, c'est-à-dire sans

Ecrit par le 18 mai 2026

personne morale et rattachée à la CCI régionale, soit, éventuellement, ce qu'appelle certains élus de leurs vœux, de fusionner la CCI de Vaucluse avec celle du Pays d'Arles, insistait alors Bernard Kleynhoff, conseiller régional de la majorité mais surtout ancien président de la CCI Nice-Côte d'Azur de 2011 à 2015, lors de sa réponse, fin 2019, à la conseillère régionale avignonnaise RN (Rassemblement national) Anne Sophie Rigault qui demandait le soutien du Conseil régional à la dissolution du bureau actuel de la CCI de Vaucluse (elle demandera ensuite, fin octobre, la tenue de nouvelles élections générales).

Bernard Kleynhoff, devenu entretemps président de 'Rising Sud' **l'agence de développement économique de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ([lire ici](#))**, profitera aussi de sa tribune régionale pour égratigner à le monde consulaire vaclusien : « La CCI de Vaucluse nous a surtout permis, pour l'instant, de ridiculiser le monde consulaire, tant au niveau régional qu'au niveau national ».

Dissolution de l'assemblée et report du vote

Puis, en décembre dernier, le préfet de la Région se résout à dissoudre l'assemblée et convoque de nouvelles élections dont le scrutin devait avoir lieu du 28 mai au 10 juin dernier. La covid-19 et le confinement étant cependant passés par là, ce vote, par correspondance, a finalement été décalé du 1er au 14 octobre prochains (ndlr : le dépouillement des votes se tiendra à partir du lundi 19 octobre 2020 et les résultats seront proclamés au plus tard le jeudi 22 octobre prochain).

Une décision incompréhensible pour le patron du Medef local qui ne comprend pas que « ce n'est qu'après trois ans d'incertitudes, de mises sous tutelle, de gestion par une commission provisoire et à quelques mois à peine de l'échéance du mandat 2016-2021 » que paraît, fin 2019, l'arrêté constatant cette absence de majorité pourtant effective depuis plus de deux ans maintenant.

« Cette élection était devenue indispensable pour doter à nouveau la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Vaucluse d'instances élues après des mois de blocage de son fonctionnement normal ayant conduit le préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur, qui exerce la tutelle, à prononcer la nomination d'une commission d'administration provisoire, par nature limitée dans son action par la réglementation aux actes essentiels et à la gestion des affaires courantes », explique laconiquement la préfecture de Vaucluse.

Un scrutin 'inutile' ?

Lassé par la brouille entre les deux leaders patronaux, Jacques Brès propose en début d'année, à la demande de plusieurs fédérations et organisations professionnelles, de jeter l'éponge si son adversaire est prêt à en faire de même afin de laisser la place à de nouvelles têtes. Un appel à la 'paix des braves' qui ne sera pas entendu, le président de la CPME estimant qu'il s'agit d'un piège pour 'endormir' l'action de la Confédération, particulièrement active sur le terrain dans la préparation de cette élection.

Finalement, la 'guerre' des chefs ne connaîtra pas un nouvel épisode à l'occasion de ce scrutin puisque Jacques Brès a fait savoir, il y a quelques jours, que son mouvement n'avait déposé aucune liste. Justifiant sa décision par « l'indécence » du maintien de ces élections consulaires en cette période de crise, l'UP-Medef de Vaucluse estime qu'à 1 an à peine du scrutin général de novembre concernant toute les CCI de

Ecrit par le 18 mai 2026

France ce vote est inutile. Le président de l'UP-Medef 84 estime également indécent de consacrer des moyens pour ces deux élections successives (ndlr : estimé entre 250 000 € et 500 000 € pour les deux scrutins).

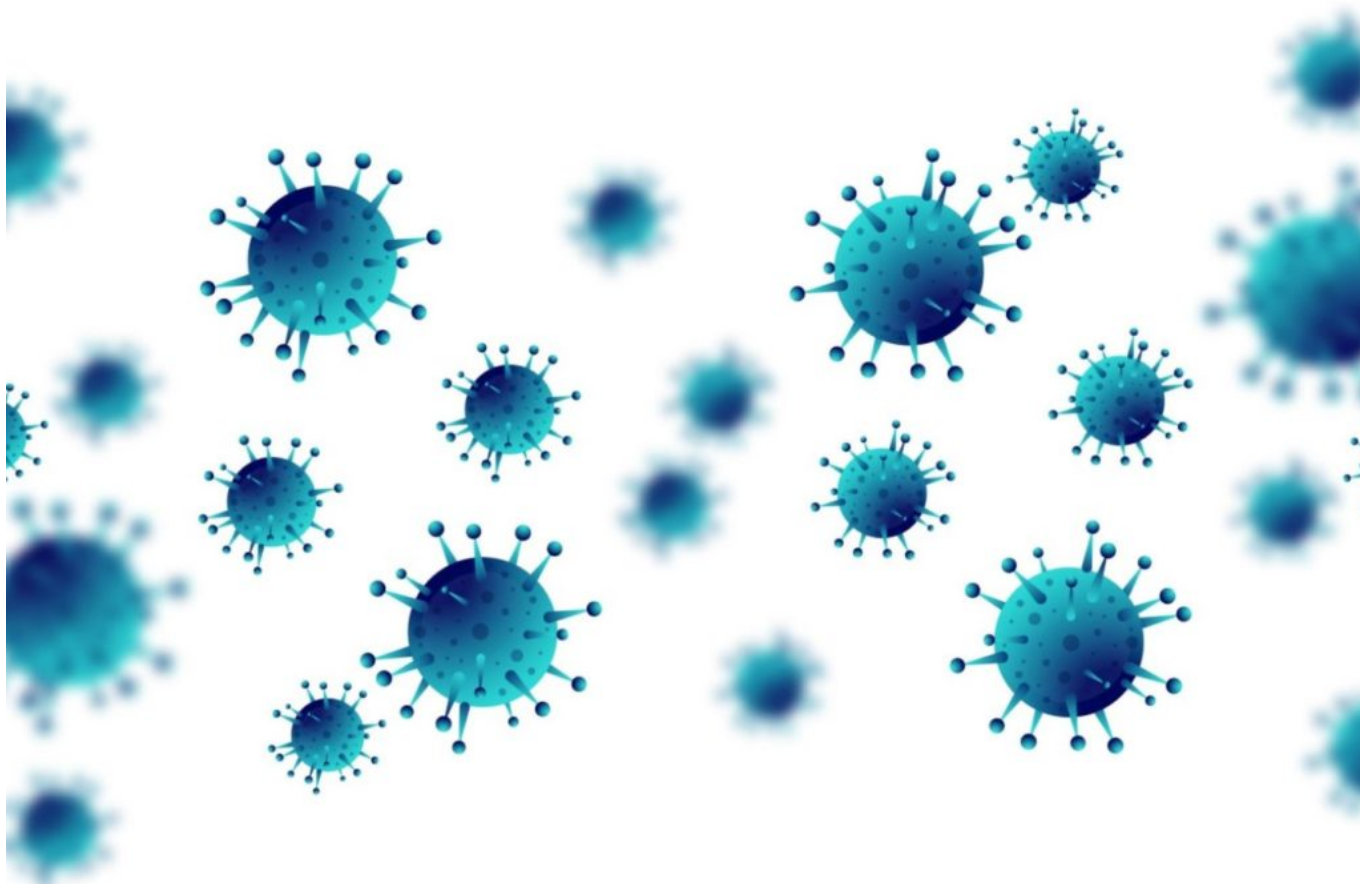
Toutefois, l'UP-Medef n'entend pas rendre les armes et annonce qu'elle sera au rendez-vous des élections générales de novembre 2021. En attendant, Bernard Vergier devrait présenter, ce jeudi 10 septembre, sa liste pour une élection qu'il est sûr désormais, faute de combattant, de remporter.

Cette présentation sera aussi l'occasion de présenter son programme pour un mandat d'un an seulement. Le président de la CPME ne pouvant ensuite se représenter pour le scrutin suivant puisqu'il sera atteint par la limite d'âge.

En attendant, pas sûr que ces querelles incessantes mobiliseront un électorat d'entrepreneurs qui n'avaient été que 16,80 % à participer au vote consulaire en 2016 contre 20,60 % en 2010. Le niveau de participation au prochain vote devrait d'ailleurs permettre de légitimer, ou non, le statut du futur président de la CCI de Vaucluse.

Entreprises et Covid-19, le Vaucluse passe en 'vulnérabilité modérée'

Ecrit par le 18 mai 2026



Le nombre de cas positifs augmente dans le département faisant passer, depuis le 12 août, le Vaucluse en 'vulnérabilité modérée' ce qui a eu pour incidence d'imposer le port du masque dans les secteurs de grands flux de personnes et de rappeler les gestes barrières et la distanciation sociale. De fait, la [Préfecture](#), la [Chambre de commerce et d'industrie](#), la [Chambre de métiers et de l'artisanat Région Paca](#) et l'[Ars](#) (Agence régionale de santé) de Vaucluse, qui observent un relâchement des comportements, ont tenu à rappeler aux entreprises de veiller à la protection de la santé de leurs employés en veillant au strict respect des consignes sanitaires sur les lieux de travail et d'identifier les signaux d'alerte. D'ailleurs, les salariés peuvent désormais se faire tester sans prescription médicale, dans le laboratoire de leur choix, afin de contenir les risques de propagation du virus. Les éventuels cas positifs devraient être isolés et feraient l'objet d'une campagne de contract-tracing menée par la Caisse primaire d'assurance maladie et de l'agence régionale de santé.

Egalement, La ministre du Travail, Élisabeth Borne, a annoncé que le port du masque dans les lieux clos collectifs des entreprises : salles de réunion, couloirs, open space sera obligatoire à partir de mardi 1er septembre. Objectif ? Enrayer les contaminations et éviter une deuxième vague d'épidémie. Les salariés qui refuseront de se plier à cette obligation pourront être sanctionnés.

Les consignes sanitaires par fiches métiers du ministère du Travail sont disponibles sur

<https://bit.ly/2B33Xjw> et la liste des laboratoires sur <https://sante.fr/>

Elections CCI de Vaucluse : dépôt des candidatures du 1er au 4 septembre



Dans le cadre des prochaines élections de la [Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse](#), la [Préfecture de Vaucluse](#) vient de dévoiler les dates du dépôt des candidatures.

Le dépôt des candidatures aura donc lieu du mardi 1er septembre au vendredi 4 septembre prochains dans les conditions suivantes : les mardi 1er, mercredi 2, et jeudi 3 septembre de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, le vendredi 4 septembre de 9h à 12 h.

Les informations et les documents utiles au dépôt des candidatures (les imprimés CERFA et les modèles de mandat) sont disponibles en ligne sur le site internet de la préfecture (www.vaucluse.gouv.fr) rubrique



Ecrit par le 18 mai 2026

‘élections - chambre de commerce et d’industrie - candidatures’.

Les déclarations seront déposées auprès de la :

Préfecture de Vaucluse

CERT

Bâtiment « A » - RDC

2, avenue de la Folie

84 000 AVIGNON

A noter que la Préfecture conseille de prendre rendez-vous par mail à : pref-election-cci@vaucluse.gouv.fr